JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 03/11/2025 Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PRE VISION - Constitution de société

Référence: L008032

Départements de publication : Morbihan Annonce légale publiée le 18 février 2022 sur paysan-breton.fr Evènement(s) : Constitution de société

PRE VISION Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros Siège social : 10 Place Lamennais 56800 PLOERMEL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLOERMEL (56) du 9 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : PRE VISION Siège : 10 Place Lamennais, 56800 PLOERMEL Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 500 000 euros Objet : La prise de participation par tous moyens et sous quelle que forme que ce soit dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ainsi que l'exploitation de toutes marques et concepts, directement ou sous forme de concession, franchise et tous autres modes. Toutes activités de prestations de services et de conseils en tous domaines au profit de toutes entreprises, constituées ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit. La gestion de trésorerie intra groupe et de portefeuille de titres. l'acquisition, la vente, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la gestion de tous immeubles, biens immobiliers et droits portant sur ces biens; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Samuel PREVOTEAU, demeurant 10 Place Lamennais - 56800 POERMEL La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VANNES. POUR AVIS Le Président

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne